

COMPTE RENDU PROVISOIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION
DU LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018

LISTE DES PRESENTS :

MEMBRES :

MONSIEUR BRUNO VALÉRY, CDAEFE POUR LA ZONE ASIE-PACIFIQUE(2)
MADAME CATHERINE OUNSAMONE, COCAC-ADJOINTE (4)
MONSIEUR PHILIPPE EXELMANS, DIRECTEUR GENERAL DE LA FONDATION
MADAME HELENE AUBLE, SECRETAIRE GENERALE DE LA FONDATION
MONSIEUR PIERRE-FRANÇOIS VILQUIN, REPRESENTANT DES PARENTS D'ELEVES (2)
MONSIEUR ARMEL CAHIERRE, PRESIDENT CHAMBRE DE COMMERCE
MONSIEUR FRANÇOIS GAGNAIRE, REPRESENTANT DES PERSONNELS

AUDITEURS : MONSIEUR WILLIAM FABVRE ET MONSIEUR MASATO TANI

MEMBRES INVITES :

MONSIEUR THIERRY CONSIGNY, CONSEILLER CONSULAIRE
MADAME EVELYNE INUZUKA, CONSEILLERE CONSULAIRE
MONSIEUR FRANÇOIS ROUSSEL, CONSEILLER CONSULAIRE
MADAME PATRICIA REYNAUD, DIRECTRICE DU SECONDAIRE, EXPERTE
MONSIEUR GILLES SANSEBASTIAN, DIRECTEUR DU PRIMAIRE, EXPERT
MADAME YUKIE KADOTANI, INTERPRETE
MONSIEUR FARID EL KHALKI, REPRESENTANT DES PERSONNELS

M. RENE CARRAZ, PRESIDENT DES FLT, OBSERVATEUR

MEMBRES ABSENTS AYANT TRANSMIS UNE PROCURATION :

MONSIEUR Christophe BOUCHARD, DIRECTEUR DE L'AEFE ET PRESIDENT DE LA FONDATION (A M. VALÉRY)
MONSIEUR LAURENT PIC, AMBASSADEUR (A MME OUNSAMONE)
MONSIEUR PIERRE COLLIOT, CONSEILLER CULTUREL (A MME OUNSAMONE)
MADAME MARIE-HELENE TEYLOUNI, CONSULE (A MME OUNSAMONE)
MONSIEUR NICOLAS DI COSTANZO, REPRESENTANT DES PARENTS D'ELEVES (A M. VILQUIN)

Monsieur Bruno Valéry, CDAEFE et président de ce conseil d'administration demande à la secrétaire générale si le quorum est atteint. Cette dernière le lui confirme.

LE QUORUM ETANT ATTEINT (8/12), LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE.

Ordre du jour :

Le Président propose l'adoption de l'ordre du jour indiqué ci-dessous.

1. Adoption du compte-rendu du précédent CA du 31 mai 2018
2. Changement d'administrateurs et de conseillers
3. Adoption de la liste des nouveaux personnels de l'établissement
4. Voyages scolaires
5. Projet immobilier
6. Règlement financier
7. D.B.M
8. Grandes orientations budgétaires 2019
9. Questions diverses

VOTE : *0 Contre* *0 Abstentions* *8 Pour*

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1) Adoption du compte-rendu précédent

Le président de séance demande aux administrateurs s'ils ont une remarque à apporter au compte rendu de la séance précédente.

17h45 : Entrée de Catherine OUNSAMONE (12 voix /12)

Demandes de modifications au CR provisoire :

“Interruption du CA par des personnels du LFI Tokyo (représentants nommés par une AG). Lecture d'une “Déclaration liminaire des personnels du LFI Tokyo” (document en annexe)”.

Modification proposée

“Interruption du CA par des personnels du LFI Tokyo. Lecture d'une “Déclaration liminaire des personnels du LFI Tokyo” (document en annexe).

Après avoir remis au Président du CA cette déclaration accompagnée de 121 signatures de soutien, les représentants des personnels (élu et invité) démissionnent du CA et quittent la salle avec les personnels.”

Le président de séance propose de voter pour adopter le compte rendu avec les modifications demandées.

VOTE : *0 Contre* *0 Abstentions* *12 Pour*

Le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 31 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

2) Changement d'administrateurs et de conseillers

Le président de séance invite le secrétaire général à présenter ce point.

La secrétaire générale informe du changement des administrateurs.

Administrateurs :

- Madame Marie-Hélène TEYLOUNI, consule : a pris ses fonctions le 18 octobre 2018
- Monsieur François GAGNAIRE : a pris ses fonctions le 18 octobre 2018

Auditeur : M. William FABVRE

Invités : M. François ROUSSEL, conseiller consulaire

Conseillers de l'Assemblée des conseillers :

- Mme Françoise MATTOSSI
- Mme Marie-Hélène TEYLOUNI
- M. Vincent GUIMER
- Mme Stéphanie DUCORNEZ, réélue
- M. Jean-François BRUN, réélu
- M. Armel CAHIERRE
- **M. François ROUSSEL**

3) Adoption de la liste des nouveaux personnels de l'établissement :

La Secrétaire Générale présente la liste des nouveaux personnels ayant rejoint l'établissement à la rentrée scolaire dernière. Comme obligation en est faite, les listes précises des personnels exerçant à Takinogawa seront adressées aux autorités locales, soit un total de 193 personnels (dont 36 nouveaux personnels).

NOUVEAUX PERSONNELS RENTRÉE 2018

administration

Mme	Suzanne	MARINHO	Comptable
M.	Sébastien	MARTIN	Responsable ressources humaines

primaire

Mme	Marion	DOLHEM	remplacement congé mat Mme Herzig
Mme	Caroline	BOUEILH	professeur des écoles

Mme	Maeva	BLAIRE	professeur des écoles
Mme	Alexandra	CABRIT	professeur des écoles
Mme	Emilie	MENIER	professeur des écoles
Mme	Kathy	PERSIN	professeur des écoles
Mme	Hélène	KATO	professeur d'anglais
M.	Jean-François	MABILLOT	professeur de FLESCO
Mme	Camille	DUJARDIN	documentaliste BCD
Mme	Catherine	BRIX	remplacement congé mat. Mme Dujardin
Mme	Nahoko	LEMAHIEU	ATSEM
Mme	Maki	TERADA	ATSEM
M.	Patrick	FERRARA	surveillant de cantine
M.	Patrice	JAMET	surveillant de cantine
M.	Quentin	JOUFFE	surveillant de cantine
M.	Morgan	RAVA	surveillant de cantine

secondaire

M.	Vincent	AIME	professeur de sciences physiques
Mme	Stéphanie	AUBRY	professeur de mathématiques
M.	Hadrien	BLANC	professeur de technologie
M.	José	CABRIT	professeur de mathématiques
Mme	Cathy-Anne	EILSTEIN	professeur de SVT
Mme	Chrystèle	GADEMER	professeur de lettres classiques
M.	Frédéric	GAUTIER	professeur de SES
Mme	Mathilde	LANDEMAINE	professeur de lettres classiques
Mme	Céline	LE FEUVRE	professeur d'HG
Mme	Ariane	MURPHY	professeur de lettres modernes
Mme	Muriel	PECCOUD	professeur documentaliste
Mme	Maria	PEREZ	professeur d'espagnol
M.	Bastien	POURQUIE	professeur d'HG
M.	Fabien	TOULET	professeur de mathématiques

Vie scolaire

M.	David	ABGUILLERM	assistant d'éducation
Mme	Maeva	COMBETTES	assistante d'éducation
M.	Michel	GODIMUS	assistant d'éducation
Mme	Mylène	LAURENT	assistant d'éducation

Adoption de la liste des nouveaux personnels :

VOTE : *0 Contre* *0 Abstentions* *12 Pour*

La liste est adoptée à l'unanimité.

4) “Voyages” scolaires (Sorties Pédagogiques Avec Nuitée - SPAN)

Le président de séance donne la parole à la secrétaire générale.

La secrétaire générale évoque en premier lieu la contrainte forte dans l'organisation des voyages scolaires du fait du plafond financier des voyages fixé par le CE (100.000 étranger, 50.000 Japon). Cela nécessite donc une anticipation importante et un travail de négociation avec les agences de voyages. La liste ci-dessous a reçu un avis favorable du CE du 4 octobre 2018.

Le Président du CA note effectivement l'absence du LFI Tokyo aux nombreux projets organisés par la zone (ProZap).

Un nouveau protocole voyages a été rédigé pour une meilleure anticipation et organisation des SPAN.

SORTIES PÉDAGOGIQUES AVEC NUITÉES (SPAN) 2018-2019					
1	Stephanie Ducornez	CM2	110	classe verte Myoko Mura	5 500 000
2	Muriel Jaffrès	CE2, CM1	164	Classe verte et culturelle à Sakura, Chiba	8 200 000
3	Isabelle Vesco	CE1	124	Classe de neige, Nagano ken	6 200 000
4	Julie Nadon	CE2B	30	classe de découverte, Chiba	1 500 000
5	Gilles Mastalski et Oliver Ridley	1ère Euro SIA	32	Echange LFI Tokyo - Singapore American School	3 200 000
6	Guimer Vincent	3e, 2nde, 1ère, Tle	10	Participation du LFI Tokyo à la Nuit du C0de (Prozap - Taipei)	1 000 000
7	Natacha Houillon	3e, 2nde, 1ère, Tle	24	Coupe de basketball d'Asie-Pacifique 2019	2 400 000
8	J.S Bukowiecki/ M. Garrigues	1ère	65	Hiroshima, si loin si proche	3 250 000
9	Chantal Cousyn	3e	74	Prévention des risques naturels sur l'île de Oshima et randonnée pédestre	3 700 000
10	Jean Bergez	lycée	9	Rencontres théâtrales d'Asie	900 000

Total de 10 voyages

Caisse de solidarité

M. EXELMANS précise qu'aucun élève ne peut être exclu d'un voyage pour un motif financier. La caisse de solidarité a été mise en place à cet effet. Elle est depuis l'année dernière abondée par les donations effectuées par les familles au moment de l'inscription (environ 750 000 yens en 2017 et 1 392 000 yens d'intentions de dons en 2018 - 464 familles).

La question des dons des entreprises et les négociations liées au plan de contribution sont évoquées comme opportunité de bénéficier de recettes supplémentaires et d'aider au financement des voyages. Madame OUNSAMONE indique que le sponsoring et le mécénat sont difficilement mobilisables par les entreprises sur ce type d'objet, sans réel retour sur investissement pour ces dernières.

Le Proviseur indique que le nouveau protocole des voyages et le référent SPAN nouvellement mis en place devraient faciliter l'organisation de Sorties Pédagogiques Avec Nuitées.

Le Président présente le projet en cours de création de ligues UNSS sur la Zone Asie Pacifique.

Charte des voyages

La charte des voyages est modifiée pour tenir compte de la simplification de la gestion des reliquats.

18 h00 : entrée de M. Farid El Khalki.

Le CA approuve-t-il la liste des voyages scolaires pour gestion ?

VOTE : 0 Contre 0 Abstentions 12 Pour

La liste des sorties pédagogiques avec nuitées est approuvée.

5) Projet immobilier : discussion sur les possibilités immobilières du LFI Tokyo

Une discussion est menée sur les possibilités immobilières du LFI Tokyo.

L'étude de la soutenabilité financière du projet sera effectuée lors de la Conférence d'orientation stratégique du 5 au 8 novembre 2018.

Sortie de M. Armel CAHIERRE

6) Règlement financier

En cohérence avec la nouvelle application Eduka et sur le modèle des règlements financiers des autres établissements du réseau, et pour simplifier les procédures administratives et comptables, la Secrétaire générale propose une modification du règlement financier, avec l'intégration d'un règlement pour le périscolaire et les transports scolaires.

Après échange avec les administrateurs, trois modifications sont proposées :

- Dans les frais généraux liés à la cantine : “ une remise d'ordre cantine peut être accordée à la demande des familles en cas d'absence pour raison médicale d'une durée supérieure à 5 jours de classe, sur présentation d'un certificat médical.”
- Dans les SPAN : “dans le cadre d'un voyage scolaire, un budget spécifique sera proposé par les organisateurs du voyage pour les élèves demi-pensionnaires, afin de déduire le coût des repas à la cantine”.

- Dans les SPAN : “il est rappelé aux familles qu'en cas de difficulté financière, il est possible de faire appel à l'aide de la caisse de solidarité”.

VOTE : 2 Contre 1 Abstention 9 Pour

Afin de mieux répondre aux obligations comptables des écoles privées enregistrées à la mairie de Tokyo, nous avons changé de cabinet comptable l'année dernière. En présentant à nos nouveaux experts comptables japonais nos procédures actuelles, il s'est avéré que nous devons faire des changements dans la préparation des documents comptables à destination de la mairie de Tokyo. Cela concerne notamment l'inventaire des items de plus de 120,000-Y et l'inventaire des ouvrages du CDI et de la BCD.

Concernant les ouvrages, nous avons pour obligation de faire des inventaires physiques réguliers des fonds achetés avec les budgets BCD et CDI et d'enregistrer le nombre d'ouvrages le plus proche de la réalité dans le compte financier annuel de l'établissement. Conjointement à cet inventaire physique, il est nécessaire de mettre en place un règlement intérieur des bibliothèques.

Ce règlement inclut par ailleurs la mise en place de pénalités en cas de perte, à hauteur de 5000 yens.

Il est précisé que pour effectuer cet inventaire physique, le recrutement d'un aide documentaliste sera nécessaire pendant 3 mois pour assister les documentalistes dans cette démarche.

VOTE : 0 Contre 0 Abstentions 11 Pour

7) Décision budgétaire modificative exercice 2018

Le président de séance donne la parole à la secrétaire générale.

1 - FONDATION

Compte	Intitulé	Variation
6226 (dépenses)	Honoraires (coût du cabinet comptable : 162 000 yens par mois)	+ 4 000 000
1035 (recettes)	Dons et legs (plan de contribution)	+ 24 000 000

2- LYCEE / Takinogawa :

Compte	Intitulé	Variation
7061 (recettes)	Frais de scolarité	+ 18 000 000
7064 (recettes)	Droits d'inscription	+ 3 500 000
60683 (dépenses)	Dépenses d'enseignement	+ 4 000 000
6132 (dépenses)	Locations	- 50 000 000
62288 (dépenses)	Autres rémunérations intermédiaires (intervenants)	+ 2 000 000
6283 (dépenses)	Formation continue du personnel	+ 5 000 000
6374 (dépenses)	Impôts et taxes (TVA)	+ 2 000 000
6586 (dépenses)	Caisse de solidarité	+ 1 000 000
6588 (dépenses)	Autres charges diverses de gestion (serveur à eau)	+ 1 000 000
65811 (dépenses)	Exonérations droits scolarité élèves français	+ 30 000 000
65813 (dépenses)	Exonérations droits scolarité étrangers/tiers	+ 12 000 000

VOTE : *0 Contre* *0 Abstentions* *11 Pour*

Le Conseil d'administration approuve l'ensemble des mesures présentées dans la Décision Budgétaire Modificative de l'exercice 2018.

8) Grandes orientations budgétaires :

Les grands enjeux de l'année à venir sont :

- l'intégration du projet immobilier (provision annuelle)
- RH : évolution carte des emplois et négociation sur les bonus demandés par les personnels
- évolution effectifs et droits de scolarité

1) Les personnels :

- évolution carte des emplois :

Comme chaque année il est difficile de définir les effectifs exacts de la rentrée suivante.

Nous prévoyons donc une carte des postes (validée au dernier CE) en fonction de la création des classes assurées par la montée mécanique de cohortes puis en fonction des possibles augmentations de quelques élèves qui nous font passer un seuil de 100 élèves.

BESOINS RH 2019			
MOTIF	Eq. Temps Plein	CONTRAT	COMMENTAIRES
Ouverture CM1 (27h)	1 ETP	1 PE	Pas de difficulté de recrutement.
Réforme du Bac	0 ETP		
Langues	1.5 ETP	Japonais HSA en 2018 Anglais HSA en 2018	création ½ temps japonais. création un temps plein anglais.
création 4ème cinquième (32h)	1.8 ETP	HSA possibles dans toutes les matières	
TOTAL	4.3 ETP		

POSTES D'EXPATRIÉS ET DE RÉSIDENTS À L'AEFE - CARTE DES POSTES VALIDÉE AU DERNIER CE

Conservation des postes d'expatriés et de résidents actuels ainsi que le glissement du poste d'HG (susceptible d'être vacant) sur un poste de SVT.

- Bonus :

L'établissement s'est également engagé auprès des personnels sur la réflexion autour de la fin de carrière et de la mise en place de bonus. Une enquête (étude comparative entre plusieurs écoles à Tokyo) est actuellement en cours et les conclusions sont attendues d'ici la fin de l'année (novembre).

2) Evolution des effectifs / évolution des droits de scolarité :

En tenant compte d'une marge prudentielle, nous pouvons envisager une augmentation des effectifs de +3%, soit environ 40 élèves supplémentaires.

Il est prévu d'augmenter les droits de scolarité pour l'année 2019-2020 de 1% conformément aux conclusions de la COS (conférence d'orientation stratégique de décembre 2016).

Le nombre d'élèves français augmente (au détriment des autres nationalités) ce qui a un impact sur le montant des recettes.

Les autres droits (première inscription et ré-inscription) restent inchangés. Toutefois, une réflexion doit être engagée sur l'augmentation de ces frais qui pourrait permettre de compenser le manque à gagner sur les droits de scolarité (élèves français) : par exemple, les droits de réinscription pourraient, par exemple, passer de 19 000 yens à 40 000 yens (+ 25 millions).

Ces éléments de réflexion feront l'objet d'une étude lors de la COS de novembre 2018.

Enfin, pour information, la participation financière complémentaire (PFC) sera de 7,5% en 2019, comme annoncé l'an dernier.

VOTE de la carte des emplois : 0 Contre 0 Abstentions 11 Pour

8) Questions diverses

Questions des personnels :

1/ Dans le compte rendu provisoire du CA précédent, vous donnez les montants des vacations pour le secrétariat RH, mais pas celui de la prestation de Madame Jancourt. Dans un souci de transparence, pourriez-vous nous fournir le montant de cette prestation exceptionnelle ?

La vacation a été payée conformément à la grille salariale du lycée ADM-0 (590 000 yens brut)

2/ Le précédent DAF, l'année de son départ, a recruté une personne supplémentaire à la comptabilité. Malgré ce recrutement, nous constatons que les chiffres des heures supplémentaires (heures supplémentaires RH + comptabilité + vacation + prestation Mme Jancourt le tout à mi-année) ont connu une augmentation extrêmement forte et irrationnelle par rapport à l'augmentation des effectifs et à l'adoption de nouveaux outils informatisés (EDUKA). Comment expliquez-vous cela ?

Avec 3 emplois à temps plein en plus, nous n'observons pas d'amélioration de la qualité des services voire une dégradation des conditions de travail pour certains personnels administratifs. Nous souhaitons faire part au CA et à l'AEFE de nos plus vives préoccupations quant à la gestion administrative de notre établissement et des conséquences qui en découlent, sur les personnels et sur la gestion financière.

En raison d'heures supplémentaires importantes et récurrentes (sous-dotation du service comptabilité) depuis plusieurs années et en raison de l'absence de comptable au sein du service, recrutement d'une assistante comptable en avril 2017 pour la comptabilité japonaise puis recrutement d'une comptable (comptabilité française) à la rentrée 2018 (recrutement demandé et attendu par l'équipe même) et construction d'un pôle comptabilité.

Cela va permettre la diminution des heures supplémentaires et l'amélioration des conditions de travail.

En outre, les questions liées aux conditions de travail sont à aborder dans les instances adéquates (CE, CHSCT).

NB : La mise en place d'une nouvelle organisation (et outils) et la prise en main de postes complexes méritent bien 6 mois avant que d'être jugés sur leur efficacité, générant sur les premiers mois une charge de travail supplémentaire pour les personnels en poste.

Le CDAEFE ajoute que ces recrutements auraient dû être effectués plus tôt.

3/ Le recrutement du Responsable RH s'est fait sans prendre en compte l'aspect local de la gestion des ressources humaines (connaissance des processus japonais, ...) pourtant prioritaire pour l'ancien DAF et pour les personnels administratifs. Cela concerne la très grande majorité du travail qui doit se faire en japonais.

Cela a pour conséquence des difficultés de communication et de gestion administrative de personnels. Il nous apparaît ainsi qu'avec une seule secrétaire japonaise et un DAF impliqué, cela fonctionnait mieux.

Peut-on savoir quelles sont les missions respectives du DAF et du Responsable RH ? Cela respecte-t-il les textes de l'AEFE ?

Le recrutement a été acté lors de la COS de décembre 2016, la fiche de poste validée à la CRH du 6 décembre 2017.

Ce recrutement a ensuite été validé à la CRL du 16 février 2018.

Le RSRH a pris son poste début juin, il n'est là que depuis deux mois.

Les retours des personnels sont très positifs, ils notent une réelle amélioration de la gestion RH dès le mois de juillet (réunion des 4 et 5 juillet avec les représentants de l'AG : cf. compte-rendu du 4 juillet).

Le Proviseur indique qu'il a vu des personnels administratifs à ce sujet.

Le Président indique que ces questions doivent être traitées dans les instances de l'établissement.

Questions des parents :

1/ Impact de la hausse de la TVA en Octobre 2019

Le gouvernement Japonais a informé mardi 16 Octobre que la TVA augmentera de 8% à 10% en Octobre 2019. Quel est votre évaluation de son impact sur les frais de scolarité pour l'année 2019-2020 ?

Une étude est en cours avec le cabinet comptable (réunion de travail lundi 22 octobre)

2/ Nouveaux règlements intérieurs pour la restauration

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, des investissements ont eu lieu en outils informatiques de comptabilité et une ressource additionnelle a été ajoutée à l'équipe administrative afin d'augmenter la capacité de l'équipe comptable en place. Le changement de Règlement interne nous a été présenté comme une simplification des procédures. Comment justifiez-vous qu'avec plus de moyens le LFI Tokyo prenne de telles initiatives impactant le budget des familles sans aucun bénéfice pour elles ?

Nécessité d'harmoniser avec les pratiques de gestion à l'exemple de ce qui est mis en place dans les autres établissements (+4000 remises cantine en 2017).

SPAN : les familles devront payer double repas de midi (cantine et voyage)

Une grande partie des familles payent les frais de scolarité de leur propres revenus (pas subventionnés par leur employeur) et pour un bon nombre de ces familles 3000 yen sur une semaine font une différence.

La prestation est facturée deux fois (voyage et cantine). La règle générale est que le budget d'un « service spécial » (comme la restauration scolaire, les voyages, les transports, le périscolaire, les examens...) doit obligatoirement être présenté en équilibre.

Modification de la proposition de règlement financier pour tenir compte de cette demande.

Facturation trimestrielle forfaitaire : Il y a le cas des départs, mais aussi celui des arrivées. Le coût, pour les familles arrivant en cours de trimestre est aussi lourd :

Élève primaire 1 mois = 14600 yens

Élève du collège 1 mois = 16,480 yens (plus de la moitié du prix d'un Chromebook !)

Bien souvent, une famille quittant l'établissement y avait plusieurs enfants scolarisés.

Comment l'administration du LFI Tokyo compte-t-elle utiliser les recettes dégagées par les nouveaux règlements sachant que les services spéciaux ne peuvent pas faire de profits ?

Ces recettes nouvelles permettront de financer le projet immobilier (investissements pour les services concernés).

Le Proviseur rappelle que tous les services du LFI Tokyo sont facturés à prix coûtant et que la Fondation ne fait aucun bénéfice.

3/ Liste d'attente

A Mi-Octobre, quel est le nombre d'élèves sur liste d'attente n'ayant pas eu la possibilité de faire la rentrée de Septembre 2018 faute de place. Pouvez-vous nous donner le détail par niveau et nationalité.

Primaire :

Listes d'attente : 21

PS : 3 (1 FR, 1 Ambassade du Bénin, 1 Ambassade du Burkina Faso)

MS : 3 JAP

GS : 5 : 4 JAP + 1 (Ambassade de Mauritanie)

CP : 6 JAP

CE2 : 2 : 1 JAP + 1 (Ambassade du Burkina Faso)

CM1 : 1 JAP

CM2 : 1 JAP

4/ Capacité du LFIT

A l'heure d'aujourd'hui les estimations d'augmentation d'effectifs communiqués lors du dernier CA dépassent la capacité d'accueil maximale du LFI Tokyo (1,500 élèves) à l'échéance de 2019-20, et cela avant l'acquisition de nouveaux bâtiments.

Quels seront les mesures intermédiaires mis en œuvre pour la rentrée de 2019 pour pallier ce problème de capacité ? Il est bon de rappeler que les parents ont subi une augmentation des frais de scolarité de 1% sur les 3 dernières années afin de résoudre ce problème.

Occupation des espaces évoquée en CE. Le LFI Tokyo est prévu pour 1250 élèves. Cette réalité est connue de l'administration et des professeurs qui voient depuis septembre 2016 (1215 élèves) augmenter le nombre de divisions et la surcharge des espaces communs (espaces sportifs, CDI et BCD, infirmerie, cantine...).

Les réserves constituées par l'augmentation des recettes des droits de scolarités, du Plan de Contribution, des économies de fonctionnement n'ont pas été dépensées en prévision du plan immobilier.

5/ Transports scolaires

En prévoyance de l'augmentation des effectifs, et afin de répondre aux demandes des parents. Pouvez-vous confirmer le plan d'action visant à augmenter la capacité actuelle des transports ? Ce plan s'intègre-t-il dans la réflexion de la COS ? Ou bien un plan de réflexion à moyen terme existe-t-il ?

L'année prochaine : 1 CM1 en plus / absorbé par les 14 lignes existantes et création si besoin avec ouverture du portail sud.

6/ Conflit Direction-Enseignants.

Dans une lettre de Monsieur Bouchard à Madame Mme Conway-Mouret, sénatrice des Français de l'étranger en date 18 Juillet 2018, il est mentionné que le dialogue social avait repris avec les enseignants et la "reprise d'un fonctionnement normal était acté".

Pouvez-vous faire le point sur la situation ?

Une Commission du Dialogue Social a été mise en place en septembre.

Les élections ont eu lieu et le fonctionnement normal des instances a repris.

7/ Remplacement des Professeurs Absents

Pour vous faire le point sur l'absence de certains professeurs à la rentrée de Septembre ? Quelles sont les mesures mis en œuvre pour la rentrée prochaine afin d'éviter que cela se reproduise ?

Question déjà traitée au CE du 4 octobre.

Après un temps d'échange, le Président de séance clôt la session à 20h55.

Pour le Président de séance

La Secrétaire Générale

Hélène AUBLE